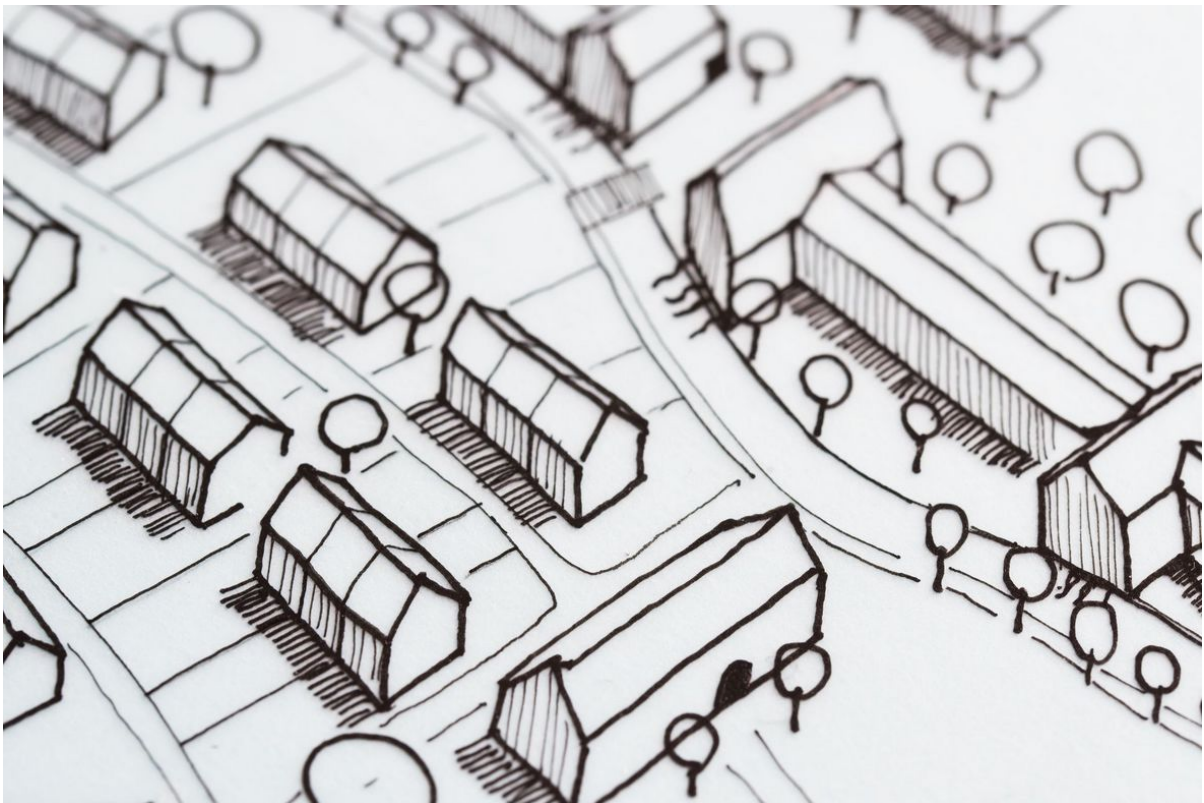


Dessiner un urbanisme équilibré

Dotée d'un Plan local d'urbanisme facteur 4, premier du genre en France, la métropole a toujours su innover dans son organisation urbanistique. Ou comment mieux développer le territoire au service de sa croissance tout en préservant l'environnement



Une vision collective et des règles claires pour tous : ici l'organisation du territoire fait depuis plus de trente ans l'objet d'un consensus entre les huit communes.

Objectif : s'assurer d'une croissance harmonieuse de l'ensemble de la métropole en ménageant développement des activités humaines et respect de l'environnement.

Le PLU facteur 4, intercommunal, consultable en ligne, compile des règles simples en matière d'urbanisme, dans le domaine des transports et des déplacements, de l'habitat et du Plan climat de la métropole.

Un ensemble cohérent, qui privilégie un aménagement durable sur l'ensemble du territoire avec l'objectif ambitieux de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre en 40 ans.

Dans cette rubrique



Le plan local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de synthèse des choix d'aménagement et de développement de Brest métropole.

- ▶ Consulter le PLU
- ▶ Comprendre le PLU
- ▶ L'évaluation du PLU
- ▶ L'actualité du PLU



Le règlement local de publicité

La préservation de la qualité du cadre de vie, enjeu majeur, pour les territoires et les populations, est au cœur des politiques du paysage.



L'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

Depuis 2001, le centre-ville de Brest fait l'objet de règles pour préserver et mettre en valeur son patrimoine architectural.

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **22 janvier 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30